

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21733**

Intitulé

Consultant recrutement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Région Paris Ile de France - Sup de Vente - ESMAE, Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon métropole Saint-Etienne Roanne - ESMAE	Président de la CCI IDF, Président

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Consultant Recrutement exerce dans les agences d'emploi, au sein desquelles il est chargé d'accompagner ses entreprises clientes dans la définition et la recherche de solutions adaptées à leurs besoins, essentiellement en matière de recrutement mais aussi plus globalement pour tout ce qui relève de leurs ressources humaines. Ce faisant, il prend une part active au développement commercial de sa structure en fidélisant et enrichissant son portefeuille clients.

Ses missions s'articulent autour de trois axes principaux :

- Le conseil aux entreprises auprès desquelles il travaille en collaboration avec les directions des PME et les opérationnels des grands groupes. Dans ce cadre, il peut être amené à se spécialiser sur certains secteurs professionnels afin d'avoir une connaissance de plus en plus affinée de ses clients et de leurs besoins.
- Le management RH d'un portefeuille de salariés (CTT, CDD et CDI) qu'il constitue sur la base d'un sourcing. Auprès de cette population, il assure des prestations d'orientation vers des secteurs d'activités ou des types de mission, organise leur placement en entreprise, leur suivi et contribue à leur professionnalisation.
- Le développement de l'activité commerciale de son agence qu'il conduit en veillant à la satisfaction des clients et en mettant en œuvre un plan d'action commercial. Tenu à une obligation de résultats et ayant lui-même une part de rémunération variable, il doit produire un reporting régulier de ses actions, justifiant qualitativement et quantitativement de son volume d'affaires, sur la base d'indicateurs objectifs. Sur certains bassins d'emplois, il peut collaborer à la conduite de projets spécifiques.

Liste des activités visées :

Dans le cadre de sa fonction, le Consultant Recrutement exerce les grands domaines d'activités suivants :

- Conseil RH auprès des entreprises
- Constitution d'un portefeuille candidats (sourcing / sélection / positionnement / placement des candidats)
- Management de ses collaborateurs
- Développement de son portefeuille d'entreprises clientes
- Coordination de projets spécifiques

Capacités attestées :

Analyser les impacts des évolutions législatives

Mener des entretiens d'investigation

Analyser les besoins à couvrir

Etablir le profil des compétences à mobiliser

Choisir les différentes prestations à proposer

Formaliser une proposition commerciale

Définir les critères de sélection

Choisir les sources à exploiter

Effectuer une pré-sélection des candidats

Conduire des entretiens de recrutement /de sélection

Evaluer les compétences des candidats

Présenter les candidats aux entreprises

Gérer le développement de carrière des professionnels de son portefeuille

Piloter l'activité de ses salariés en CDI-intérimaire

Réaliser les entretiens professionnels

Contribuer à l'employabilité des intérimaires de son portefeuille

Effectuer un bilan de fin de mission ou de période d'essai

Identifier les actions de formation à réaliser.

Contribuer à l'élaboration du cahier des charges des formations à mettre en œuvre

Déterminer les entreprises à cibler

- Recueillir des informations sur les entreprises à prospecter
- Conduire des entretiens de prospection
- Présenter l'offre de prestations de son agence en les mettant en perspective avec les problématiques de l'entreprise
- Etablir une proposition commerciale en développant un argumentaire sur les offres proposées
- Analyser les différentes dimensions du projet et ses enjeux
- Sélectionner les actions à réaliser
- Définir le fonctionnement global du projet en précisant les objectifs de chaque étape
- Coordonner les activités
- Rendre compte du déroulement du projet auprès des commanditaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs et notamment le secteur des métiers du recrutement et de l'intérim.

Les emplois occupés peuvent être :

- Consultant recrutement
- Conseiller en recrutement
- Conseiller en gestion des carrières

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quelle que soit la voie d'accès, le candidat doit valider les 5 blocs de compétences pour valider le titre de Consultant Recrutement. Les évaluations se présentent sous la forme de mises en situations et/ou de productions identiques à celles produites par les professionnels en exercice, notamment :

- Elaboration d'une proposition commerciale et sa présentation argumentée
- Conduite d'un entretien de recrutement
- Elaboration d'un plan de sourcing,...

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 21733 - Manager ses collaborateurs</p>	<p>Descriptif : Afin de contribuer à les fidéliser et à les valoriser, manager l'ensemble des professionnels faisant partie de son portefeuille, en tenant compte de leur profil et de leur positionnement, en favorisant leur intégration dans les entreprises et en contribuant à leur professionnalisation afin de leur permettre de maintenir, acquérir, ou développer leurs compétences</p> <p>Modalités d'évaluation : <i>En formation initiale ou continue :</i> 1/ Production attendue : Un entretien professionnel dans le cadre d'une expérience managériale (par exp : entretien d'évaluation annuelle, entretien professionnel de motivation, de suivi hebdomadaire d'activité, de recadrage, de bilan de fin de mission,...) Modalités de réalisation : Mise en situation sur différents types d'entretiens managériaux, production orale, travail individuel 2/ Production attendue : Une action de formation dans le cadre de l'accompagnement à l'employabilité de collaborateurs ou d'un plan de développement individuel. Modalités de réalisation : dossier professionnel, production écrite, travail collectif <i>En VAE :</i> 1/ Description et analyse d'un entretien professionnel mené en tant que manager (par ex : entretien d'évaluation annuelle, entretien professionnel de motivation, de suivi hebdomadaire d'activité, de recadrage, de bilan de fin de mission,...) + dossier de preuves 2/ Description et analyse d'une action de formation conçue dans le cadre de l'accompagnement à l'employabilité de collaborateurs ou d'un plan de développement individuel + dossier de preuves La validation de ce bloc de compétences selon les modalités d'évaluation décrites donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 21733 - Coordonner des projets spécifiques</p>	<p>Descriptif: Dans le cadre d'opérations à dimension locale ou régionale, conduire les différentes étapes d'un projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation en organisant l'activité de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'action, acteurs internes et partenaires institutionnels externes.</p> <p>Modalités d'évaluation : <i>En formation initiale ou continue :</i> Production attendue : Une présentation formalisée d'un projet et de son organisation Modalités de réalisation : A partir d'une situation professionnelle fictive ou réelle, production écrite et présentation orale, travail individuel <i>En VAE :</i> Description et analyse d'un projet spécifique réalisé + dossier de preuves La validation de ce bloc de compétences selon les modalités d'évaluation décrites donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 21733 - Développer son portefeuille d'entreprises clientes</p>	<p>Descriptif : Afin de contribuer à l'accroissement de l'activité commerciale et du chiffre d'affaire de son agence, et en s'appuyant sur les analyses effectuées auprès de son réseau et à l'occasion de l'exercice d'une fonction de veille, développer son portefeuille d'entreprises clientes en mettant en œuvre des actions de prospection ciblées et en élaborant des propositions de prestations commerciales adaptées aux besoins et problématiques identifiés lors de la réalisation d'entretiens d'investigation</p> <p>Modalités d'évaluation : <i>En formation initiale ou continue :</i> 1/ Production attendue : un plan de prospection Modalités de réalisation : cas professionnel, production écrite, travail individuel 2/ Un entretien commercial de négociation d'une prestation conseil Modalités de réalisation : Mise en situation, Production orale, travail individuel <i>En VAE :</i> 1/ Description et analyse des modalités de construction et /ou de développement d'un portefeuille d'entreprises clientes + dossier de preuves 2/ Description et analyse de l'expérience d'un entretien de négociation d'une prestation conseil + dossier de preuves. La validation de ce bloc de compétences selon les modalités d'évaluation décrites donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 21733 - Alimenter un portefeuille candidats</p>	<p>Descriptif : En utilisant la diversité des possibilités de sourcing offertes notamment par le digital et les réseaux sociaux, alimenter son portefeuille de candidats en organisant le processus de recrutement allant de leur sélection jusqu'à leur placement en entreprise, en veillant à l'adéquation des candidatures au regard des profils de postes à pourvoir</p> <p>Modalités d'évaluation : <i>En formation initiale ou continue :</i> 1/production attendue : Un plan de sourcing Modalité de réalisation : A partir d'un cas professionnel, production écrite, travail individuel 2/ Production attendue : L'entretien de recrutement d'un candidat et la synthèse de sa candidature Modalités de réalisation : Mise en situation, Production orale (entretien) + Production écrite (synthèse), travail individuel 3/ Production attendue : Présentation du profil sélectionné et son argumentation Modalités de réalisation : Mise en situation, Production orale, travail individuel <i>En VAE :</i> 1/ Description argumentée d'un plan de sourcing réalisé + dossier de preuves 2/ Description et analyse d'un entretien de recrutement mené et de la synthèse de la candidature réalisée ainsi que la présentation argumentée du profil de ce candidat à l'entreprise commanditaire + dossier de preuves. La validation de ce bloc de compétences selon les modalités d'évaluation décrites donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 21733 - Conseiller les entreprises en matière de ressources humaines	<p>Descriptif : En veillant à l'actualisation de ses connaissances sur les bassins d'emploi, les métiers et les évolutions en matière de législation du travail, conseiller les entreprises clientes sur leur demande de recrutement, en analysant leurs besoins et en identifiant les solutions RH adaptées à leur situation.</p> <p>Modalités d'évaluation : <i>En formation initiale ou continue :</i> 1/ Production attendue : Analyse d'une évolution législative et de son impact sur un secteur économique donné et un emploi en vue de conseiller une entreprise cliente Modalités de réalisation : Etude de cas, production écrite, travail individuel 2/ Production attendue : Proposition commerciale d'une offre de prestation de services et son argumentation Modalités de réalisation : Mise en situation, production orale, travail individuel <i>En VAE :</i> 1/ description de l'analyse effectuée sur une évolution législative et sur son impact dans le cadre d'un conseil réalisé auprès d'une entreprise cliente + dossier de preuves 2/ Description et analyse de l'élaboration d'une proposition commerciale d'une offre de prestation de services et de son argumentation + dossier de preuves. La validation de ce bloc de compétences selon les modalités d'évaluation décrites donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 représentant de l'organisme certificateur 2 représentants du secteur professionnel
En contrat d'apprentissage	X	1 représentant de l'organisme certificateur 2 représentants du secteur professionnel
Après un parcours de formation continue	X	1 représentant de l'organisme certificateur 2 représentants du secteur professionnel
En contrat de professionnalisation	X	1 représentant de l'organisme certificateur 2 représentants du secteur professionnel
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	1 représentant de l'organisme certificateur 2 représentants du secteur professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Consultant recrutement, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Consultant recrutement" avec effet au 30 janvier 2018, jusqu'au 17 avril 2021.

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Consultant recrutement" avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2018. Autorité responsable : Chambre de commerce et d'industrie de Région Paris Ile de France - Sup de Vente- ESMAE ; Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI de Lyon) - Ecole supérieure des métiers des agences d'emploi (ESMAE).

Pour plus d'informations**Statistiques :**

40 bénéficiaires de la certification par an
<http://www.esmae.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.esmae.fr>

Lieu(x) de certification :

ESMAE Paris
Sup de Vente/ESMAE
6-8 avenue de la Porte de Champerret
75017 Paris

ESMAE Lyon
36, rue Sergent Michel Berthet
CP 305
69337 Lyon Cedex 09

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESMAE Paris - Sup de Vente/ESMAE - 6-8 avenue de la Porte de Champerret - 75017 Paris
ESMAE Lyon - 36 rue du Sergent Michel Berthet - BP305 - 69337 Lyon Cedex 09
ESMAE Angers - 132 avenue de Lattre de Tassigny - BP 51030 - 49015 Angers Cedex 01
Pôle Formation CCI Alsace Euro-métropole - 234 avenue de Colmar - BP 267 - 67021 Strasbourg Cedex 1
Institut Consulaire de Formation en Alternance - ICFA - Centre de Formation du Lac - 10 rue René Cassin - 33049 Bordeaux Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Consultant recrutement